

Image not found or type unknown



travaux non courants

Par **evelyneba**, le **06/03/2021** à **10:16**

Bonjour, le syndic de notre copropriété a fait réaliser des travaux en mars 2021 non conformes au vote de notre AG de septembre 2020. Il va comptabilisé ces travaux en provisions en charges courantes . Que faire ? Merci de votre aide. Slts distinguées, xxxxxxxx